

# QUESTIONS DIVERSES DE PLAISANCE CITOYENNE POUR LE CONSEIL MUNICIPAL DU 1<sup>ER</sup> JUIN 2021

## 1. Maison médicale en centre-ville

Nous avons lu, dans le magazine SPOT de mai, que la Ville n'avait pas réussi à trouver un accord avec les membres du cabinet médical du 42 avenue des Pyrénées et qu'elle envisageait d'acheter ce cabinet médical pour y créer elle-même une Maison médicale.

- Pouvez-vous nous expliquer pourquoi ce projet, qui devait reposer sur un accord public-privé, d'après ce que vous nous aviez dit lors du conseil municipal du 4 mai, ne peut pas se faire ?
- A combien les Domaines ont-ils évalué cette propriété ?
- Selon quel calendrier ce projet se ferait-il ?
- Quel sera le sort des médecins en place ? Y aura-t-il une majorité de médecins généralistes pour assurer un taux de remplacement suffisant des départs récents ou à venir et une couverture des nouveaux habitants de la commune ?

## 2. Parc de Terris

Les riverains du Parc de terris ont adressé, à l'ensemble des élus, un courrier d'interpellation sur l'avenir de ce parc. Ils s'inquiètent notamment des études géotechniques évoquées lors du dernier conseil municipal.

- Nous souhaiterions obtenir des précisions concernant l'étude demandée par la DDPP 31. Quelle est sa nature et quels sont ses objectifs ?
- Que pensez-vous des propositions faites par les riverains dans ce courrier ?

## 3. Maison Guitard

Depuis que nous vous avons questionné à propos de la Maison Guitard le 7 avril, une partie de l'édifice s'est effondré.

- Nous reposons la question : attendons-nous que cette maison s'écroule complètement ?
- Ne peut-on pas accélérer les procédures, afin d'intervenir avant que ce ne soit trop tard ?
- La demande de permis de construire a-t-elle avancé ?

## 4. Aires de jeux pour enfants

Nous avons été alertés par des assistantes maternelles sur le mauvais état de certains jeux pour enfants, situés près du Lac Soula et en bordure du Touch, près de l'Ecole Daudet, qui les rendent dangereux ou inutilisables.

En nous rendant nous-mêmes sur place, nous avons constaté :

Près de Daudet : qu'un portillon ne fermait plus, qu'un jeu était cassé, laissant apparaître, à portée de petit enfant un rail en métal rouillé pouvant être dangereux, que deux balançoires étaient absentes, et ce, depuis deux mois, selon le témoignage des usagers.

Par ailleurs, l'âge limite d'utilisation n'est pas indiqué à l'entrée de l'espace des nouvelles balançoires.

Près du lac Soula : un pont a été supprimé entre deux toboggans, le sol synthétique est troué, le portillon de la zone de la petite araignée est absent, la base du jeu comporte des trous dans lesquels les pieds des enfants peuvent se coincer et il manque des copeaux au sol par endroit.

La tyrolienne près du Pigeonnier de campagne a aussi disparu.

- Quelle est la procédure de traitement des dégradations sur les espaces de jeux publics et comment s'opère la maintenance ?
- Ces jeux vont-ils être réparés ou rénovés ? Dans quels délais ?
- Les coordonnées des services de la mairie affichées ne sont pas identiques sur les 2 sites.

## **5. RD 24**

Depuis le jugement du Tribunal administratif de Toulouse, le 5 février 2021, et la déclaration d'illégalité partielle du PLU sur les parcelles d'assiette du projet de construction de Val Tolosa, la commune peut-elle envisager de demander au promoteur de rouvrir la partie de la RD 24, c'est-à-dire la route de Pibrac, condamnée dans le cadre du projet abandonné ?

Cette réouverture est attendue par une grande majorité de Plaisançois.

## **6. Piste cyclable reliant le chemin de Montet**

Où en est le projet de piste cyclable reliant le chemin de Montet ? Quel est le nouvel agenda de sa mise en service ?